

Commune de BOURG-DES-COMPTES

Conseil municipal

Liste des délibérations examinées en séance le 13 décembre 2022

<u>N° de délibération</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>
Délib.2022.123	Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2022	Approuvé à l'unanimité
Affaires financières		
Délib.2022.124	Budget communal – Décision modificative de crédits n° 4	Approuvé à l'unanimité
Délib.2022.125	Budget annexe assainissement - Décision modificative de crédits n° 1	Approuvé à l'unanimité
Délib.2022.126	Rénovation et équipement de l'accueil de loisirs – Convention d'aide financière avec la CAF d'Ille-et-Vilaine	Approuvé à l'unanimité
Délib.2022.127	Contrat d'assurances statutaires - Dont acte sur l'augmentation du taux en 2023	Approuvé à l'unanimité
Délib.2022.128	Contrat d'assurances statutaires - Habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine	Approuvé à l'unanimité
Fonctionnement de la collectivité		
Délib.2022.129	Collaboration bénévole d'un usager	Approuvé à l'unanimité
Enfance Jeunesse		
Délib.2022.130	Approbation de la Convention Territoriale Globale 2022-2026	Approuvé à l'unanimité

Affaires scolaires		
Délib.2022.131	Convention de mise à disposition avec l'école privée Notre Dame	Approuvé à l'unanimité
Domaine et patrimoine		
Délib.2022.132	Lotissement commercial de la Janaie – Cession de terrain à la SCI COGEVIE	Approuvé à l'unanimité
Intercommunalité		
Délib.2022.133	Vallons de Haute Bretagne Communauté – Convention Atelier d'éveil musical	Approuvé à l'unanimité
Syndicat départemental d'Energie		
Délib.2022.134	Rapport d'activité 2021 du Syndicat Départemental d'Energie (SDE35)	A pris acte (pas de vote)
Délégations au Maire		
Délib.2022.135	Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	A pris note (pas de vote)

Liste établie en application de l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.

Publié en ligne le : 16 décembre 2022

Affiché le : 16 décembre 2022

Le Maire,
Christian LEPRÉTRE